

Politiques de l'école

CODE VESTIMENTAIRE

Les souliers doivent être portés en tout temps dans les lieux communs.

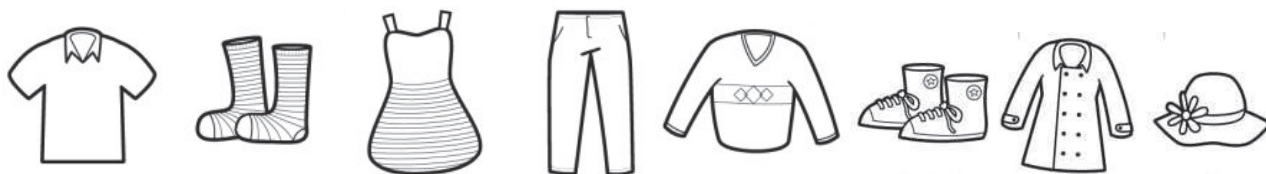
En hiver, les souliers utilisés à l'extérieur ou les bottillons ne seront pas tolérés à l'intérieur.

Le port de la casquette, du chapeau ou du capuchon est toléré jusqu'au casier et pour les transitions vers l'extérieur.

Les shorts, jupes et robes doivent avoir une longueur acceptable (maximum 5 cm au dessus du genou).

Les chandails avec ou sans manches doivent couvrir totalement la poitrine et le nombril.

Les sous-vêtements ne doivent pas être visibles.



OBJETS DE LA MAISON

Je m'engage à laisser à la maison tout objet dangereux ou inutile (canif, couteau, allumettes, pétards, briquet, etc.);

Je m'engage à laisser dans mon sac d'école les objets personnels tels que lecteurs mp3, téléphones cellulaires, tablettes, jeux vidéos etc. si je l'utilise dans mon transport. Je serai avisé par mon équipe-classe si je peux les utiliser en classe.

AVIS : tout objet personnel visible lors de moments interdits sera confisqué et remis lors d'une rencontre avec la personne responsable de toi.

***** L'école n'est PAS responsable des objets perdus ou volés. *****

VOL - VANDALISME - ACTIVATION DE L'ALARME D'INCENDIE

Je comprends que les vols, les bris, le déclenchement inutile de l'alarme d'incendie et la détérioration des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que la personne responsable de moi et/ou moi-même devront **rembourser** les coûts liés à de tels gestes. De plus, la loi sera appliquée lorsqu'enfreinte.

J'ai pris connaissance des politiques de l'école.

Je m'engage à les respecter dans le but de faire de l'école un lieu où il fait bon vivre.

Signature de l'élève

Date

Nous avons pris connaissance des politiques de l'école et nous sommes prêts à collaborer et à supporter les intervenants de l'école.

Signature du responsable de l'enfant

date

